



Fin exacte de mon cdd sans terme précis

Par ynoteiram, le 24/08/2009 à 14:50

Bonjour,

je suis actuellement employé en cdd (sans terme précis) pour le remplacement d'une personne absente par suite d'un congé maternité. Le terme du contrat est fixé au retour à son poste de la salariée remplacée.

Il est écrit, dans mon contrat, concernant la durée que "le terme définitif du présent contrat, lié à l'absence pour congé maternité de Mme Y, interviendra à la reprise à son poste de la salariée remplacée."

Cette personne a pris ses congés annuels à la suite de son congé maternité.

Quand mon contrat se finit-il exactement ? A la fin du congé maternité ou au retour de la personne de ses congés annuels ?

Merci